

NOUS CONTACTER

CEMÉA OCCITANIE

501 rue de la Métairie de Saisset

34078 Montpellier

04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org



CEMEA OCCITANIE



CEMEA_OCCITANIE



CEMEA OCCITANIE



www.cemea-occitanie.org

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Les entrées en formation ont lieu selon des calendriers différents. Pour en savoir plus sur les lieux et dates des prochaines formations, consultez le feuillet joint, notre site internet, ou contactez-nous.

DEME

DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR



Photo de Devin Avery - Unsplash

Cemea FORMATION



CEMÉA
OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
L'ÉLAN FORMATION

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Le DEME est un diplôme de niveau 4 qui permet de participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

La possession du DEME atteste que son titulaire est capable de :



- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- Participer au fonctionnement de la structure.

L'ACCÈS À LA FORMATION

- Aucun diplôme n'est exigé, mais il faut être âgé de 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Pour entrer en formation, il faut avoir les pré-requis écrits (admissibilité) et oraux (admission) vérifiés sur épreuves ou obtenus par dispense.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateur-riche-s qualifié-e-s, des référent-e-s handicap au sein du Centre de Formation. Cette formation est adaptée aux personnes sourdes et malentendantes (interprète en LSF sur tous les temps de formation).

Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires de :

DEAVS DEAMP DEAES DEAF Mention complémentaire aide à domicile

Des dispenses de domaine de formations et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires de :

- DETISF - Bac Pro Service en Milieu Rural ;
- Bac Pro SAPAT - Titre Professionnel Technicien Médiation Service ;
- BEATEP « Activité sociales et vie locale » - BPJEPS « Animation Sociale » ;
- Bac Pro ASSP - Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale (en fonction des options).

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

Notre projet de formation est fondé sur les principes de l'éducation nouvelle. Organisée en alternance, la formation se construit à partir du projet individualisé de chaque stagiaire.

La formation théorique est organisée sur 950 h, soit 28 semaines de regroupement sur deux années scolaires. En référence à l'arrêté du 20/06/2007, la formation théorique se structure en 4 Domaines de Formation :

- D.F. 1 : «Accompagnement social et éducatif spécialisé» (400 h)
- D.F. 2 : «Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé» (300 h)
- D.F. 3 : «Travail en équipe pluri-professionnelle» (125 h)
- D.F. 4 : «Implication dans les dynamiques institutionnelles» (125 h)



La formation pratique est organisée sur 980 h avec deux ou trois stages d'une durée minimale de 8 semaines, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Les candidats en situation de Cours d'Emploi effectuent au moins un stage d'une durée de 8 semaines hors structure employeur auprès d'un public différent.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certification :

Les épreuves comprennent :

- Domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion ;
- Domaine de certification 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique ;
- Domaine de certification 3 : présentation et soutenance d'un dossier thématique ;
- Domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée par le centre de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Les résultats obtenus sont portés au livret de formation du candidat.



LES DÉBOUCHÉS

Métier :

Vous exercez le métier de **moniteur-éducateur** ou **monitrice-éducatrice** dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Vous êtes employé-e par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et structures privées.

Vous participez à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Vous élaborez votre intervention avec l'équipe de travail et votre encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneur-ses d'ordre et financeur-ses, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée.

Vous intervenez dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels vous travaillez aient les moyens d'être acteurs et actrices de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Vous assurez une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorisez l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes). Vous pouvez ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs.

Fiche RNCP n°492 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/492/>

Suite de parcours :

Les Moniteurs éducateurs titulaires d'un DEME qui le souhaitent peuvent entamer une autre formation du secteur social tout en bénéficiant d'allègements de formation.

